

Rapport annuel de l'A*dS 2023

1. Membres

Fin 2023, l'A*dS comptait 1001 membres (771 all., 187 fr., 31 it., 12 ro., dont 5% environ parlant la 5^e langue nationale). 46 nouveaux membres nous ont rejoints et 36 nous ont quittés. 11 membres sont décédés : Max Huwyler (28.01.2023) ; Dora Lardelli (28.02.2023) ; Hanna Johansen (15.04.2023) ; Peter Zeindler (05.05.2023) ; Ruth Schweikert (04.06.2023) ; Bernard Antenen (19.06.2023) ; Elisabeth Kuhn (01.07.2023) ; Silvana Lattmann (19.07.2023) ; Norbert Hauser (03.08.2023) ; Romano Cuonz (19.10.2023) ; Anna Felder (15.11.2023) ; Bernhard Trösch (28.12.2023).

2. L'Assemblée générale 2023

Réunissant près de 98 membres, l'Assemblée générale s'est déroulée le 10 mai 2023 au Altes Spital à Soleure. Une thématique l'a dominée en particulier : l'« intelligence artificielle ». Hannes Bajohr, philosophe, spécialiste de littérature et écrivain, a tenu une brève conférence sur l'« IA en littérature ». Il nous a informés sur la manière dont fonctionnait cette technologie, sur ses possibilités et ses limites et sur ce qu'elle signifiait pour les autrices et auteurs. Une discussion animée s'est ouverte entre autrices et auteurs à la suite de son exposé. Finalement, les membres ont demandé au Comité de réfléchir au thème de l'« IA » et de s'engager activement auprès du monde politique et de la société en faveur de conditions cadres appropriées.

Camille Logoz et Fabiola Carigiet ont été confirmées en leur qualité de membres du Comité pour un second mandat, de même que Nicolas Couchepin pour un troisième mandat éventuel en tant que président du Comité.

Du fait de la démission de Nicole Pfister Fetz, secrétaire générale depuis de longues années, il a fallu organiser une nouvelle élection pour ce poste. Suivant la proposition du Comité, l'assemblée a élu une nouvelle secrétaire générale en la personne de Cornelia Mechler.

3. Comité

Le Comité a tenu six réunions, dont l'une sous forme de retraite de deux jours. Il a étudié des questions de rémunération des autrices et auteurs, de politique culturelle et littéraire en Suisse et en Europe, de politique des médias, de genre, de développement durable et de problèmes d'assurance sociale ou de prix littéraires. Il a également approfondi de manière soutenue la thématique de l'« intelligence artificielle » et, dans ce contexte, les problématiques de droits d'auteur. De nouveau, il a réalisé plusieurs entretiens avec divers représentants et représentantes de l'administration fédérale et du Parlement, mais aussi des cantons et de différents médias.

4. Secrétariat

Dans la mesure du possible, le secrétariat a été ouvert cinq jours par semaine pour accueillir les autrices et auteurs (membres et non membres) ainsi que les organisatrices et organisateurs, les journalistes et les spécialistes de littérature, du secteur privé ou du secteur public, de Suisse ou de l'étranger. En une vingtaine de courriers séparés, il a envoyé aux membres des informations ciblées, des documents associatifs et des invitations. La collaboration étroite avec la Fondation Studer/Ganz, dont le siège se trouve dans les locaux du secrétariat de l'A*dS, s'est poursuivie. Le secrétariat se composait des personnes suivantes : Nicole Pfister Fetz (secrétaire générale à 70%, jusqu'au 30.6.2023), Cornelia Mechler (secrétaire générale à 80%, dès le 1.5.2023), Patricia Büttiker (50%), Marlise Gachot (60%), Thomas Flahaut (Antenne romande, 15%), Margherita Albisetti (Antenna italiana, 15%).

5. Thématiques et projets 2023

Outre les affaires courantes et l'organisation de l'Assemblée générale ordinaire, le comité directeur, ses groupes de travail et le secrétariat se sont concentrés en particulier sur les projets et thèmes suivants :

5.1. 15. Symposium suisse pour traductrices et traducteurs littéraires

L'A*dS a organisé la 15^e édition du Symposium suisse pour traductrices et traducteurs littéraires, cette année à Zoug. L'A*dS, le Collège de traducteurs Looren, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, le Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL) ainsi que le « Verein Zuger Übersetzer » ont collaboré pour proposer un programme riche et varié, auquel près de 85 personnes ont pris part. L'accent a été mis sur le sujet de l'« intelligence artificielle ». Dans le cadre d'une étude menée au printemps 2023 en partenariat avec l'ATLF et le VdÜ (associations professionnelles des pays voisins), les expériences concrètes des traductrices et traducteurs littéraires ont été analysées afin de déterminer ce qu'il en était de la post-édition dans le secteur éditorial actuel et quelle était l'importance de ces outils pour la traduction littéraire en Suisse. Les résultats ont été présentés lors du Symposium et doublés de réflexions théoriques et pratiques. Les exposés et les ateliers ont traité diverses questions, entre autres celle des répercussions de l'« IA » sur les conditions de travail des traductrices et traducteurs littéraires et celle des risques encourus par le droit d'auteur. La journée s'est clôturée sur une performance impressionnante de l'initiative littéraire « Handverlesen ».

5.2. Manoscritto finito – e adesso?

À la Casa della Letteratura de Lugano, la matinée du 4 novembre 2023 a été consacrée à comment organiser la recherche d'une maison d'édition pour les écrivains et écrivaines débutant·e·s. On y a expliqué ce à quoi il fallait être attentif dans les contrats d'édition, indiqué les personnes à qui s'adresser en cas d'incertitude et les erreurs à éviter à tout prix lorsqu'on débutait sa carrière d'écrivain ou d'écrivaine. Y participaient, outre l'A*dS, la Casa della Letteratura, ALESI (l'association des libraires et éditeurs de Suisse italienne) et la maison d'édition Gabriele Capelli Editore. Une trentaine de personnes assistaient à cette rencontre, qui s'est déroulée en italien.

5.3. Politique nationale de la littérature et de la culture

La procédure de consultation concernant le Message culture 2025–2028 s'est déroulée entre juin et fin septembre 2023.

L'A*dS a, quant à elle, envoyé dans les délais fixés sa prise de position, dont une version légèrement abrégée a été postée sur son site.

À l'automne 2023, étant donné la rapide progression de l'« IA » générative, l'A*dS a pris contact avec certains décideurs et décideuses politiques de la Berne fédérale. Presque simultanément, à savoir le 22 novembre, le Conseil fédéral a annoncé qu'il examinait certaines approches réglementaires concernant l'« intelligence artificielle » : il souhaitait en effet permettre l'exploitation du potentiel de l'intelligence artificielle tout en réduisant autant que possible les risques pour la société. C'est pourquoi, dans sa séance du 22 novembre 2023, il a chargé le DETEC d'élaborer un aperçu des approches réglementaires possibles. Cet aperçu devrait être disponible fin 2024. L'analyse se basera sur le droit suisse existant et montrera les possibles approches réglementaires compatibles avec le règlement de l'UE sur l'intelligence artificielle (« AI Act ») et avec la convention du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle. Ces deux réglementations internationales sont pertinentes pour la Suisse : il est prévu qu'elles entreront en vigueur au printemps 2024 et qu'elles contiendront des règles horizontales contraignantes sur l'« IA ».

Dès 2023, l'A*dS a participé à plusieurs commissions de travail au sujet de l'« IA » (entre autres, à Suisseculture et AudioVision) ; elle continuera expressément à approfondir cette thématique en 2024 et tiendra ses membres au courant des développements.

Le second sujet sur lequel l'A*dS a beaucoup travaillé en 2023 est celui des honoraires : elle a élaboré des recommandations d'honoraires pour la participation aux jurys et aux slams de poésie, qui devraient contribuer à l'amélioration des honoraires en 2024. De plus, l'A*dS a participé activement à l'élaboration des recommandations d'honoraires pour les illustratrices et illustrateurs, recommandations qui seront publiées par Syndicom en 2024.

Par ailleurs, en novembre 2023, le président a pris part à la table ronde organisée par Livre Suisse pour la Suisse romande, au sujet des honoraires versés aux écrivains et écrivaines. Enfin, dernière thématique ayant préoccupé l'A*dS au cours de l'année sous revue : la politique des médias. L'A*dS a notamment joué un rôle actif dans les rencontres sectorielles d'échanges « Literaturpodium », organisées à intervalles irréguliers par la SRF. En août, l'A*dS s'est jointe à un communiqué de presse de Suisseculture contre l'initiative « No Billag2 ». Affirmant « Couper la RTS en deux, c'est la détruire », nous nous sommes opposés au démantèlement de la SRG/SRF. C'est un sujet qui continuera d'occuper l'A*dS en 2024 aussi.

5.4. Politique de la littérature, cantonale, communale et municipale

Durant l'année sous revue, de nouvelles rencontres d'échanges ont eu lieu avec divers représentantes et représentants cantonaux, communaux et municipaux de l'encouragement à la culture et à la littérature.

5.5. Conditions cadres pratiques à l'intention des écrivaines et traducteurs

En 2023, l'association a poursuivi son engagement dans la formation des écrivain·e·s et traducteur·ices sur les conditions cadres pratiques. Ont eu lieu, entre autres, le séminaire « Être auteur·ice – implications concrètes et statut professionnel » à l'Institut littéraire suisse de Bienne, le « Campus Soleure » lors des Journées littéraires de Soleure ou le « Symposium suisse pour traductrices et traducteurs littéraires » à Zoug. Ont également été proposés, une nouvelle fois, la table ronde pour les étudiantes et étudiants du Master of Arts « Contemporary Arts Practice » de la Haute école spécialisée bernoise ainsi que l'atelier d'écriture littéraire à l'école « SAL Schule für angewandte Linguistik » de Zurich.

En outre, le président, la vice-présidente, différents membres du Comité et la secrétaire générale ont représenté, à diverses reprises, l'A*dS et fait état de ses principales préoccupations.

5.6. Conseils juridiques et autres

Dans 28 cas, il a fallu faire appel à une juriste de langue française et de langue italienne, respectivement à un juriste de langue allemande, pour des consultations. La collaboration avec le service juridique de notre organisation sœur, la Société des gens de lettres SGDL, pour des demandes juridiques des membres des deux organisations, a pu également se poursuivre avec succès. De surcroît, la secrétaire générale, les collaboratrices du secrétariat, mais aussi le président, la vice-présidente et, ponctuellement, d'autres membres du Comité et les antennes latines, ont répondu, parfois avec l'aide d'autres spécialistes, à un peu plus de 1200 questions et difficultés de membres et de personnes extérieures. Ils ont évalué des projets de contrats, ont aidé à résoudre des problèmes juridiques et dispensé des conseils pour des questions d'assurance sociale, la recherche de maisons d'édition, l'encouragement de la littérature et autres soucis en lien avec l'écriture littéraire.

5.7. Projets de l'A*dS (en coopération avec d'autres organisations)

En 2023, le guide de conduite pour l'animation de débats ou de rencontres, développé à la suite du symposium « Femmes* et milieu littéraire », a été mis en ligne sur le site de l'A*dS. D'autre part, les préparatifs et la planification du prochain symposium, qui se tiendra les 7 et 8

juin 2024 à Bâle, ont fait l'objet d'un travail assidu. Une nouvelle fois ont été réalisées les « Frankfurter Seilschaften » (« cordées francfortoises »), une offre lancée à l'initiative de Pro Helvetia et organisée de concert avec l'A*dS : six autrices appartenant à la génération montante ont été sélectionnées après appel d'offres pour se rendre à la Foire du livre de Francfort, accompagnées par Simone Lappert, une écrivaine confirmée. L'objectif était d'apprendre à connaître le fonctionnement de la foire, de participer à des échanges, de nouer des relations avec des collègues de tous les pays et de prendre contact avec d'autres acteurs du monde littéraire.

En 2023 également, l'A*dS a proposé un lieu d'écriture à Paris. L'appartement a été occupé durant onze mois et une semaine, des désistements de dernière minute l'ayant laissé vacant trois semaines. Onze membres de l'A*dS et une personne non membre ont ainsi eu la possibilité de louer l'appartement pour une brève durée. Trois membres de l'A*dS ont obtenu un rabais de 40% sur le prix du loyer.

Dans le cadre du programme d'échanges créé avec « Unabhängiges Literaturhaus Niederösterreich » (Maison de la littérature indépendante de Basse-Autriche), Patrizia Parolini a passé le mois de mai à Krems ; à l'inverse l'écrivain autrichien Stefan Kutzenberger a séjourné, de la mi-septembre à la mi-octobre, dans la « Villa Sträuli », une maison de la culture de Winterthur.

5.8. Présence publique de l'A*dS

Au cours de l'exercice sous revue, l'A*dS a présenté ses projets à plusieurs manifestations littéraires, par exemple aux Journées littéraires de Soleure et à la fête de la lecture « Vielsprachige Schweiz » organisée par la Literaturhaus de Zurich. Elle a aussi tenu des exposés lors de divers séminaires, programmes de formation continue et congrès.

Le traditionnel apéritif de Noël a eu lieu le 1^{er} décembre à Lugano. À cette occasion, le huitième prix Lilly Ronchetti a été décerné à Lou Lepori pour son projet « Nuovi amori. Raccolta di racconti ».

5.9. Moyens de communication de l'A*dS

Deux numéros de la revue associative imprimée (Info-Bulletin) ont paru en 2023. De plus, l'A*dS informe ses membres régulièrement par courriel et, lorsque cela s'avère nécessaire, par courrier postal direct.

Le site Internet trilingue de l'A*dS (www.a-d-s.ch) constitue un instrument de communication essentiel de l'association. On y trouve, outre un aperçu des prestations de l'association et des informations utiles aux membres et autres personnes intéressées, des nouvelles concernant la littérature et l'écriture. Actualisé en permanence, ce site est fréquemment consulté.

Le répertoire de l'A*dS a encore été étoffé durant l'année sous revue, complété de façon ciblée par de nouvelles entrées. Cet ouvrage de référence en ligne, souvent consulté, fournit actuellement des renseignements sur 3676 autrices et auteurs ou traducteurs et traductrices littéraires, à toute personne en quête d'information.

L'A*dS est présente sur Facebook et Instagram depuis longtemps. Le nom de l'association a été modifié sur Instagram ([ads_schweiz](https://www.instagram.com/ads_schweiz)) et un compte LinkedIn ouvert. À intervalles réguliers, des posts sur les réseaux sociaux fournissent des informations aux membres de l'association et autres personnes intéressées. Par ailleurs, l'A*dS relaie sur ses canaux les mises au concours importantes lancées par ses organisations partenaires, entre autres Pro Helvetia.

Le 1^{er} septembre 2023, une nouvelle loi sur la protection des données (nLPD), et à sa suite une nouvelle ordonnance sur la protection des données (OPD), sont entrées en vigueur en Suisse. Après avoir recouru à l'aide d'un juriste, l'A*dS a pu élaborer la version de base, en allemand, d'une déclaration de protection des données et l'a publiée sur son site. Désormais, le site Internet de l'association et le site du répertoire A*dS comprennent un « impressum » et un bandeau de demande d'acceptation des cookies.

6. Collaboration avec d'autres organisations

6.1. LittératureSuisse

L'association LittératureSuisse, dont sont membres les principales organisations suisses du domaine de la littérature, a son siège auprès de l'A*dS ; elle a pour présidente la secrétaire générale de l'A*dS, le secrétariat de l'A*dS en assure l'administration et la comptabilité, et Beat Mazenauer, membre de l'A*dS, en est le directeur.

Durant l'année sous revue, le concept de d'une plateforme Internet a fait l'objet de discussions soutenues, mais avant qu'il puisse être concrétisé, une nouvelle discussion s'est engagée : la division « Littérature » de Pro Helvetia a suggéré d'envisager une plateforme nationale suisse qui poursuivrait en substance les mêmes objectifs que LittératureSuisse.ch. Afin de discuter l'idée d'une plateforme littéraire, Pro Helvetia a mis sur pied une première rencontre à l'automne 2023. Reina Gehrig et Aurélia Maillard faisaient fonction d'hôtesse. Étaient invités, outre LittératureSuisse, Livresuisse, Viceversalittérature, les Journées littéraires de Soleure, la rédaction littéraire de SRF, la Lia Rumantscha et l'A*dS, entre autres. L'accompagnement et l'animation de la rencontre étaient assurés par l'agence Designsensor de Berne, qui est spécialisée dans les solutions de plateformes et leurs concepts. La discussion a été fructueuse et sera poursuivie, au printemps 2024, sous le marrainage de Pro Helvetia afin de mener l'idée à son aboutissement concret.

6.2. Fondation Studer/Ganz

Jusqu'au 31.12.2023, le siège de la Fondation Studer/Ganz était confié à l'A*dS. Le secrétariat de la Fondation était chargé de désigner le gagnant/la gagnante de la cinquième édition du prix pour la Suisse italienne. Bien que le jury ait trouvé, parmi les 16 manuscrits envoyés, des textes intéressants, il a décidé de ne pas attribuer de prix car aucun des manuscrits soumis n'était parvenu à convaincre ses cinq membres.

Comme l'encouragement de la relève littéraire en Suisse est une affaire qui tient particulièrement à cœur à Liliane Studer, instigatrice et présidente de la Fondation, cette dernière s'est efforcée de chercher une solution de remplacement, qu'elle a trouvée avec la Fondation Sophie et Karl Binding, une partenaire idéale qui, sous l'appellation « Chrysalide », reprendra dès 2024 l'organisation du Prix Studer/Ganz pour l'encouragement de la relève dans le domaine de la littérature.

Les trois prix – Chrysalide – Binding Förderpreis für Literatur, Chrysalide – Prix Binding d'encouragement à la littérature et Chrysalide – Premio Binding di promozione della letteratura – seront attribués en alternance aux écrivains et écrivaines n'ayant pas encore publié d'œuvre littéraire. L'appellation « Chrysalide » renvoie au stade de développement d'une chenille peu avant qu'elle ne devienne papillon. Les jurys des prix remis en Suisse alémanique et italo-phonie récompensent un premier manuscrit en prose en assurant sa publication dans une maison d'édition généraliste suisse. Pour ce qui est du prix francophone, le jury sélectionne certains textes littéraires de trois à cinq écrivaines et écrivains, sur lesquels ces derniers continueront de travailler. Ensuite, un auteur ou une autrice recevra une bourse pour un mentorat d'une année.

Afin de garantir la haute qualité des prix Studer/Ganz, les organes actuels resteront en place. Ainsi le Conseil de la Fondation Studer/Ganz devient le groupe spécialiste de littérature et la direction des prix continue d'être assurée par l'A*dS. Au printemps 2024 la Fondation Sophie et Karl Binding mettra au concours, pour la première fois en Suisse alémanique, le prix d'encouragement à la littérature « Chrysalide – Binding » pour un premier manuscrit inédit en prose.

6.3. Suisseculture Sociale

Nicole Pfister Fetz reste présidente de Suisseculture Sociale jusqu'à l'AG de 2024, Cornelia Mechler a assisté aux réunions en sa qualité de membre désigné par le Comité. En

collaboration avec ses partenaires et des associations professionnelles, Suisseculture Sociale a développé une campagne nationale de sensibilisation pour la prévoyance sociale : cette campagne aborde tout autant le sujet des conditions de travail justes et équitables, des indemnités pour pertes de gain, des allocations familiales, de la prévoyance vieillesse, de la protection en cas de maladie ou d'accident que celui des impôts et du droit du travail. Avec pour devise « Artists Take Action », un guide facilement compréhensible et complet sera mis en ligne au printemps 2024: il fournira des informations détaillées et répondra aux principales interrogations en matière d'assurance sociale.

6.4. Suisseculture

En 2023, dans notre collaboration avec Suisseculture, nous nous sommes consacré au Message culture de la Confédération, aux honoraires d'artistes, à l'(initiative)Europe et à la politique des médias (ici surtout à l'initiative « NoBillag2 »). Siégeant au Comité, la secrétaire générale de l'A*dS a été active et a également participé aux jours de retraite. Lors des deux conférences des présidents/secrétaires généraux, les thématiques susmentionnées ont été plus spécifiquement discutées.

6.5. Association LIBER

Après avoir clôturé avec succès le projet LIBER, l'association a mis son travail en veilleuse en 2023. Le groupement continue cependant d'exister afin d'approfondir davantage les échanges entre les associations professionnelles du secteur suisse du livre (A*dS, SBVV, LivreSuisse, ALESI et SWIPS). Cornelia Mechler a été élue au sein du Comité du groupement.

6.6. Autres organisations, groupes de travail et délégations

Les membres du Comité ont représentés l'association lors de différents événements culturels, réunions et manifestations et se sont personnellement engagés dans divers domaines de politique culturelle.

Dans plusieurs organisations et institutions d'importance nationale et internationale, les membres de l'A*dS et du Comité ainsi que le secrétariat général ont défendu tout autant des causes culturelles, politico-professionnelles, littéraires, économiques et sociales que les intérêts des écrivaines et écrivains:

- > Autillus : Jyoti Guptara
- > Casa della letteratura per la Svizzera italiana : Fabiano Alborghetti, Gianna Olinda Cadonau, Jérôme Meizoz, Fabio Pusterla, Anna Ruchat (comité de programmation)/Jacqueline Aerne, Fabiano Alborghetti, Barbara Sauser (Comité)
- > Centre PEN de Suisse alémanique : Adi Blum, Heike Fiedler, Asiye Mujgan Güvenli, Joël László, Dragica Rajčić Holzner, Dominik Riedo
- > ch-intercultur : Guy Krneta, Francesco Micieli
- > Coalition pour la diversité culturelle : Nicolas Couchepin, Etrit Hasler
- > Commission de publication de la collection CH : Yari Bernasconi
- > Conseil Européen des Associations de Traducteurs Littéraire CEATL : Barbara Sauser
- > Conseil pour l'orthographe allemande : Franco Supino
- > Écrire encore Suisse : Raphaëlle Lacord, Marina Skalova (cheffe de projet Suisse francophone), Dragica Rajčić Holzner (conseillère), Camille Luscher (Comité)
- > European Writers' Council EWC : Nicole Pfister Fetz/Cornelia Mechler, Nicolas Couchepin
- > Fondation C.F. Ramuz : Marius Daniel Popescu
- > Fondation de prévoyance de ProLitteris : Yari Bernasconi, Anne Pitteloud, Werner Rohner, Theres Roth-Hunkeler, Raphael Urweider

- > Fondation Schiller Suisse : Yari Bernasconi, Nicolas Couchepin, Pietro De Marchi, Ruth Gantert
- > Fondation Studer/Ganz : Jacqueline Aerne, Nicolas Couchepin, Ruth Gantert, Nicole Pfister Fetz (secrétariat de la Fondation jusqu'à fin 2023), Cornelia Mechler, Patricia Büttiker
- > Journées littéraires de Soleure : Ruth Gantert (Comité), Katja Alves, Matto Kämpf, Sarah Elena Müller, Ivna Žic (comité de programmation)
- > LittératureSuisse : Ruth Gantert (Comité), Beat Mazenauer (chef de projet), Nicole Pfister Fetz/Cornelia Mechler (Comité), Marlise Gachot, Patricia Büttiker
- > Lobby du livre : Nicole Pfister Fetz/Cornelia Mechler
- > ProLitteris : Claude Darbellay, Stefan Keller, Nicole Pfister Fetz/Cornelia Mechler
- > Rencontres de Bienne : Gilles D'Andrès, Valentin Decoppet, Markus Kirchhofer
- > Société Suisse des Auteurs SSA : Antoine Jaccoud (conseil d'administration)
- > Suisseculture : Nicole Pfister Fetz/Cornelia Mechler
- > Suisseculture Sociale : Nicole Pfister Fetz (présidente jusqu'au printemps 2024), Etrit Hasler, Cornelia Mechler
- > Swiss ITI : Ursula Werdenberg
- > Taskforce Culture : Cornelia Mechler – Taskforce romande: Nicolas Couchepin
- > VdÜ : groupe de travail IA : Cornelia Mechler

6.7. Collaboration internationale

Durant l'année sous revue, se sont déroulées à Berlin les assemblées annuelles de l'EWC (European Writers' Council) et de la Fédération des associations européennes d'écrivains. Nicolas Couchepin et Cornelia Mechler y ont participé. Entre autres, on y a présenté l'initiative « againstwritoids.com ». Un « writoid » est un robot qui tente d'imiter le style et les méthodes d'un écrivain ou d'une écrivaine humains. L'initiative n'a cependant pas pour but de lutter contre la technologie en soi, mais d'en exiger une utilisation éthiquement défendable et bien règlementée.

L'assemblée annuelle du CEATL (Conseil Européen des Associations de Traducteurs Littéraires), à laquelle assistait Barbara Sauser, déléguée de l'A*dS, a eu lieu à Ljubljana.

Avec l'EWC, le CEATL ainsi que les collègues des associations allemande, autrichienne, française et italienne, les contacts ont été maintenus par courriel et vidéo-conférences afin de garantir les échanges d'information sur la situation globale européenne. De plus, par l'intermédiaire du réseau « Netzwerk Autorenrechte », diverses associations d'écrivains et écrivaines d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse ont échangé leurs points de vue sur les questions touchant le domaine littéraire. L'A*dS est l'unique organisation suisse à faire partie de ce réseau. Le 1^{er} novembre 2023, le VdÜ a expédié une circulaire spéciale à la rédaction de laquelle l'A*dS avait activement participé. Cette circulaire informe de manière parlante sur ce que représente effectivement la technique de l'« IA ». Elle expose également quelles conséquences les connaissances techniques risquent d'avoir sur le marché du travail et la pratique professionnelle de la traduction. Enfin, elle formule une recommandation sur la manière dont les traductrices et traducteurs littéraires et leurs associations peuvent se positionner face à l'« IA » et en discuter.

7. Finances

Avec CHF 680 894 de recettes et CHF 711 202 de dépenses, les comptes 2023 présentent un déficit de CHF 4480. Ainsi, l'année a fini avec un déficit légèrement inférieur à ce qui avait été budgété (Budget : CHF 7459). De nouveau, plusieurs projets ont été financés par des fonds tiers, ce qui a diminué la part de financement propre de l'A*dS.

L'A*dS profite de l'occasion qui lui est donnée pour remercier de leurs soutiens l'Office fédéral de la culture OFC, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, le canton de Zoug, la ville de

Zoug, la Fondation Jan Michalski, la Fondation Temperatio, le Fonds culturel de ProLitteris, la Fondation Landis & Gyr, l'association des traductrices et traducteurs zougais, la Fondation Oertli ainsi que plusieurs membres donatrices et donateurs.

Le Comité peut, sur demande motivée, exonérer certains membres de leur cotisation ou la réduire. En 2023, une cotisation de membre réduite a été accordée à 10 membres et une exonération à 9 membres.

Pour la quatrième fois, des aides financières ont été versées à certains membres sur leur demande, selon le nouveau système : le Fonds de solidarité de l'A*dS a versé un total de CHF 19 400 à 18 membres.

Nicolas Couchepin, président
Cornelia Mechler, secrétaire générale
Zurich, mars 2024